



## **COMMUNIQUÉ**

Pour diffusion immédiate

### **NON AUX RISQUES, OUI À LA RÉDUCTION DE NOTRE DÉPENDANCE AU PÉTROLE**

**Joliette, le 29 septembre 2015** – Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) vient de déposer son mémoire<sup>1</sup>, qu'il présentera le 1<sup>er</sup> octobre à la consultation publique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), sur le projet d'Oléoduc Énergie-Est de TransCanada. Considérant l'ampleur des risques environnementaux et le manque de retombées positives, le CREL recommande à la CMM de s'opposer au passage de l'oléoduc et de s'engager concrètement sur la voie de la transition énergétique.

Dans Lanaudière, les préoccupations environnementales sont principalement liées aux risques de déversements. Selon JHarvey<sup>2</sup>, la MRC de D'Autray aurait une chance sur quatre de connaître un déversement de 43 barils de pétrole lors de la première année d'exploitation. Une fuite de moins de 1,5 % pourrait ne pas être détectée pendant plusieurs jours, voir plusieurs semaines, et laisser échapper 16 400 barils par jour. De surcroît, il pourrait s'écouler 22 minutes pour arrêter les pompes et fermer les valves de sectionnement d'un tronçon selon le protocole de TransCanada. Durant ce laps de temps, une rupture de 50 % du débit entraînerait un déversement allant de 6 000 à 50 000 barils supplémentaires.

Il est à noter que les composés de tous les types de pétrole qui seront transportés sont toxiques et inflammables. Les rapports JHarvey et Savaria<sup>3</sup> mentionnent qu'au moins une à deux prises d'eau potable pourraient être touchées en cas d'incident. Dans la MRC de D'Autray, l'oléoduc traversera 43 cours d'eau qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent, en amont du lac Saint-Pierre, désigné Réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO. À ces milieux aquatiques importants pour la biodiversité, s'ajoutent les tourbières de Lanoraie et de L'Assomption, qui jouent aussi un rôle

---

<sup>1</sup> Mémoire du CREL : <http://crelanaudiere.ca/communications/memoires/>

<sup>2</sup> JHarvey Consultant & Associés Inc. & ÉCOgestion-solutions Inc. 2015. Les impacts du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada dans la MRC de D'Autray.

**LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE**

365, rue Saint-Louis C.P. 658, Joliette (Québec) J6E 7N3

Tél. : (450) 756-0186 Fax : (450) 756-6538

Courriel : [crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)

Web : <http://crelanaudiere.ca>

essentiel dans la régulation et la qualité de l'eau. Ces milieux naturels pourraient subir une pollution chronique ainsi que des dommages irréversibles à la faune et à la flore.

Le CREL rappelle que les changements climatiques menacent actuellement les conditions d'existence sur Terre. Afin de maintenir l'augmentation de la température sous le seuil de 2°C et ainsi éviter des conséquences désastreuses, incluant des coûts économiques et sociaux énormes, le Canada doit laisser 85 % des sables bitumineux dans le sol<sup>4</sup>.

Quels bénéfices retireraient la région de Lanaudière et la CMM d'un tel projet ? Dans tout le Québec, on parle de 203 emplois à temps plein une fois que l'oléoduc sera construit, tandis que le fait de réduire notre dépendance au pétrole de 16 % permettrait de créer 130 000 emplois en six ans<sup>5</sup> ! Selon la directrice générale du CREL, madame Vicky Violette, « la santé économique et environnementale de nos régions sera améliorée, non pas par le passage du pétrole des sables bitumineux, mais grâce à un aménagement judicieux de nos territoires, à l'augmentation des transports actif et collectif, à l'efficacité énergétique ainsi qu'au développement des énergies renouvelables. »

- 30 -

Source: Vicky Violette  
Directrice générale

Photo – Bas de vignette :

L'oléoduc : une menace pour les prises d'eau potables municipales

---

<sup>3</sup> Savaria Experts-Conseils inc., 2015. « Mise en service de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada : Impacts d'un déversement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal », Premier rapport technique, 52p.

<sup>4</sup> Christophe McGlade & Paul Ekins. 2015. The geographical distribution of fossil fuels unused when limiting global. *Nature*, **517**, 187–190. ; cité par Alexandre Shields dans Le Devoir le 8 janvier 2015.

<sup>5</sup> Étude économique *Vingt milliards de dollars de plus en six ans: les retombées économiques d'une réduction de la consommation de pétrole au Québec.*

**LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LANAUDIÈRE**

365, rue Saint-Louis C.P. 658, Joliette (Québec) J6E 7N3

Tél. : (450) 756-0186 Fax : (450) 756-6538

Courriel : [crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)

Web : <http://crelanaudiere.ca>